

# Déclaration de la FSU CTA du 19 Janvier 2021

Monsieur le Recteur,

**Le mois de janvier, c'est le moment traditionnel des vœux de bonne année, mais cette année, c'est inutile, nous savons déjà que pour l'éducation dans notre académie l'année sera mauvaise, très mauvaise, autant pour les élèves que les enseignants.**

Pas seulement à cause de la crise sanitaire qui s'aggrave et dont le ministre de l'éducation continue de nier les nombreuses contaminations en milieu scolaire. Mauvaise année, car dans notre académie vous supprimez encore **84 postes**. Si nous avions dit l'an dernier qu'on était à la moelle, aujourd'hui il s'agit de désosser, de désarticuler les collèges et les lycées.

Pour le 1<sup>er</sup> degré, les beaux tableaux chiffrés, dont les tenants et aboutissants demeurent pour le moins obscurs, **ne peuvent illusionner sur l'insuffisance des moyens ne serait-ce que pour répondre aux priorités nationales ou académiques annoncées**. Ne parlons même pas de nos revendications ou des besoins exprimés par les personnels.

La crise sanitaire a pourtant montré que l'enseignement à distance ne pouvait être qu'un pis aller et plusieurs pays européens en ont tiré les conséquences en créant de nombreux emplois d'enseignants à tous les niveaux, facilitant en cela non seulement la lutte contre l'épidémie en limitant le nombre d'élèves par enseignants, mais aussi les effets du décrochage scolaire.

Nos élèves et leurs parents ne s'y trompent pas, et la précédente rectrice avait souligné combien les élèves avaient plébiscité les cours en effectifs réduits.

De plus, **l'EPS est une nouvelle fois malmenée après les annonces du 14 janvier**. Même si nous ne contestons pas la nécessité de lutter contre cette épidémie et qu'il faille prendre un certain nombre de mesures, nous dénonçons une fois encore que ces dernières ne soient pas issues d'une réflexion « sérieuse » et partagée. Pour preuve, le ministre déclare le 7 janvier à la FSU que tout est maîtrisé et continue de raconter à longueur d'onde que l'École n'est pas un lieu de contamination. Alors, si l'École n'est pas un lieu de contamination pourquoi infliger une telle mesure à l'EPS, à ses enseignants, aux élèves qui ont tant besoin de cette pratique physique. Quelles sont les données scientifiques, statistiques permettant d'identifier l'EPS comme facteur de contamination ?

Et enfin, **ne nous parlez pas de compensation par des heures supplémentaires**, il n'y a pas de compensation, aucun poste n'est compensé, c'est du pur vocabulaire de management libéral qui ignore l'humain, le même vocabulaire qui a fait de l'humain une ressource.

À propos de la ressource humaine, nous avons depuis plusieurs CTA ou CHSCT intégré dans nos textes un questionnement concernant l'évolution du dossier d'une de nos collègues toujours en situation d'urgence, l'absence totale de réaction à nos interpellations nous laisse à penser qu'il doit bien y avoir une raison administrative ou politique pour que ce dossier soit à ce point bloqué. Nous exigeons une réponse rapide afin que notre collègue puisse reconstruire aussi bien sa vie personnelle que professionnelle après un événement aussi traumatique.

Nous le disons depuis plusieurs années et c'est désormais une urgence, depuis des mois, nos collègues sont épuisés. Alors, comment osez-vous penser qu'ils pourront encore et toujours absorber des heures et des heures de travail sans nuire à leur santé physique et mentale ? Vous n'êtes pas sans savoir qu'une grande partie du travail est celle qui se fait hors de la présence des élèves et chaque heure de cours nécessite plusieurs heures hors-classe.

Mais non, le dogmatisme libéral est à la manœuvre, celui-là même qui accuse les autres, en particulier des syndicats de la FSU de tous les maux renvoyant cette parole syndicale à une prétendue sphère gauchois-lamiste anti républicaine, décrédibilisant d'emblée toute parole d'opposition, et fermant de fait toute possibilité de dialogue social réel.

C'est ce même dogmatisme libéral, prétendument républicain qui remet en cause petit à petit les contre-pouvoirs nécessaires dans toute démocratie, surtout quand elle prétend être une démocratie sociale et solidaire.

C'est bien ce gouvernement qui le 24 décembre dans une série de décrets modifie celui des conseils d'administration des EPLE. Alors même que dans cette académie des chefs d'établissements et non des moindres, s'affranchissent du respect des décrets, en omettant de soumettre des suppressions ou créations de postes parfois spécifiques académiques à leur CA ou refusent d'appliquer un vœu pourtant voté conformément aux textes par le CA.

C'est aussi ce gouvernement qui veut museler la presse et la liberté d'expression dans sa loi sécurité globale, c'est ce gouvernement-là qui considère tous les manifestants comme des délinquants potentiels et utilise la police pour créer de toute pièce des tensions.

Dès lors, il est légitime de s'interroger sur ce qu'il veut. Quelle république défend-il ? Car des républiques, il y en a plein, de la Syrie à la Russie en passant par la Hongrie, en tous cas il s'oriente plus vers une république sécuritaire qu'égalitaire et solidaire.

**C'est avec consternation que nous avons accueilli les propos de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales** qui annonce dans le journal « les Échos », la décentralisation de la santé en milieu scolaire : de l'Éducation Nationale vers les collectivités territoriales, sans dialogue social ni concertation, dans le cadre du projet de loi 4D. La Ministre justifie ce projet en s'appuyant sur les compétences des collectivités territoriales en matière de santé, notamment dans le cadre de la PMI, et adhère à l'objectif de guichet unique en matière de santé en direction des jeunes, Madame Gourault estimant que notre fonctionnement à l'Éducation Nationale serait inefficace ! Comment doit-on interpréter le silence de notre Ministre pourtant si bavard sur d'autres sujets face à nos nombreuses interpellations sur cette annonce de décentralisation. Vous pourrez lui dire que nous ne sommes pas dupes, cette décentralisation des IDE-EN, c'est tout simplement l'évacuation des infirmières et infirmiers de l'Éducation Nationale des infirmeries : **un pur retour en arrière aux années 50** où la médecine scolaire servait essentiellement à faire de vastes campagnes de dépistage, de vaccination, dont la campagne de dépistage antigénique actuelle en est un parfait exemple. On détourne les missions de la médecine scolaire auprès des jeunes pour demander de tester des adultes. Nous tenons à vous alerter de cette décision délétère pour les élèves et nous attendons votre soutien pour maintenir la santé scolaire au sein des établissements scolaires, auprès des jeunes et des équipes éducatives, dans le cadre ministériel de l'Éducation Nationale.

Par ailleurs, **l'avant-projet de loi 4D**, dont l'esprit a été présenté le 18 décembre par le gouvernement aux organisations syndicales, **envisagerait de placer les adjoint.es-gestionnaires des EPLE sous une double autorité : celle de l'État, représenté par le chef d'établissement, et celle de la collectivité territoriale de rattachement.** Cette mesure ne doit pas voir le jour, elle aggraverait la situation actuelle que connaissent nombre d'adjoint.es-gestionnaires qui est celle des conditions structurelles d'injonctions paradoxales permanentes. En effet, l'intrusion des collectivités dans la vie des établissements, parfois au mépris des lois et règlements de l'Éducation, est déjà aujourd'hui un facteur de déstabilisation de leur bonne organisation et fonctionnement. Rappelons simplement que l'EPLE est un opérateur de proximité du service public qui met en œuvre au quotidien une politique d'Éducation Nationale pilotée par l'État, du niveau ministériel à l'échelon déconcentré. Rien ne saurait donc justifier une « décentralisation » des adjoint(e)s-gestionnaires ou de leurs fonctions, voire de leurs équipes, dont les missions – éducatives – sont d'organiser et de rendre possible l'acte d'enseignement au sein de l'établissement scolaire public.

**La FSU, première fédération de l'Éducation Nationale, s'opposera donc par tous les moyens à ce que ces projets voient le jour.**

**Pour ces nombreuses raisons, nous serons dans la rue le 26 janvier prochain.**